

## Decision prise par ma hierachie sans ma presence

Par choumax, le 04/09/2015 à 11:04

bonjour

peut t-on me changer de service sans mon accord suite à une dépression pour harcèlement

Par alterego, le 04/09/2015 à 12:00

Bonjour,

Si votre état de santé l'y oblige, pourquoi pas ?

Pour assurer des emplois, il faut assurer un bon fonctionnement des entreprises.

Simple observation qui ne présume en rien de votre état de santé.

Cordialement

Cordialement